

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 21 décembre 2023

DATE DE CONVOCATION : 5 décembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 8
 - Votants : 9 - Absent : 2

L'an deux mil vingt trois, le vingt-et-un décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le cinq décembre deux mil vingt trois conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, Sophie GUITTON, Michael DHAUSSY, Laura MORLET, Angélique MEUNIER, Lydie CAUMES.

Absents excusés : André LADET, Philippe FROGNEUX.

Pouvoirs : André LADET donne pouvoir à Bruno GAUTIER.

Secrétaire de séance : Angélique MEUNIER.

Objet de la délibération : Logement locatif 3 Grande Rue – fixation des tarifs

Monsieur le Maire informe que le locataire actuel du logement situé au n° 3 Grande Rue, au-dessus du secrétariat de la mairie, a donné son préavis. Il propose de réévaluer les tarifs de cet appartement, de type F4.

Il est proposé de fixer le montant mensuel charges comprises à hauteur de **660 €** par mois hors charges, ainsi que 120 € pour de provision pour charges (30 € pour l'eau, 10 € pour les ordures ménagères et 80€ pour le gaz). Les frais d'électricité ne sont pas inclus dans le loyer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS OU PAR 9 VOIX POUR :

APPROUVE les tarifs pour le logement situé 3 Grande Rue : 660 € de loyer mensuel hors charges, ainsi que 120 € de provision pour charges (30 € pour l'eau, 10 € pour les ordures ménagères et 80€ pour le gaz).

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à la mise en location du logement (diagnostics, mandat, bail et avenants...).

Fait et délibéré à OCQUERRE, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre des membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Angélique MEUNIER



Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 22 décembre 2023

Le Maire,
Bruno GAUTIER

